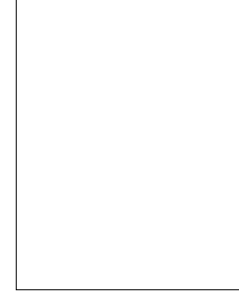


# DU SÉNÉGAL À NEW YORK, QUEL AVENIR POUR LA CONFRÉRIE MOURIDE ?

*Fondée au Sénégal, où elle demeure une composante majeure de la vie économique et politique, la confrérie mouride s'est implantée un peu partout à travers le monde, notamment à Marseille et en Italie, et ses réseaux s'étendent sur tous les continents. Cette vaste expansion commerciale, polycéphale et polycentrique, ne répond pas à une stratégie prédéfinie mais à une adaptation économique et sociale perpétuelle, caractéristique essentielle des mourides. Cependant, malgré cette grande flexibilité, divers facteurs, comme l'attitude des jeunes générations et un certain manque d'ouverture, soulèvent des interrogations quant à l'évolution future de la confrérie.*

**Reynald Blion : Qu'en est-il aujourd'hui de l'expansion économique des mourides ? Existe-t-il des niches non explorées qui leur permettraient d'accroître leur empire ? Ou bien peut-on considérer que celui-ci a atteint un maximum et que des adaptations, peut-être même des reconversions sont en cours ? Certains chercheurs signalent, entre autres évolutions, une implication des femmes justifiée, au regard de la confrérie et de ses fondements théologiques, par le rôle de la mère de Cheikh Amadou Bamba. D'autres évoquent l'implication de certains réseaux dans les trafics illicites. Compte tenu de ces évolutions remarquées, quelle place occupe Marseille dans ce vaste réseau économique et financier des mourides ?**

**Ottavia Schmidt :** L'expansion des mourides est flexible et polycéphale ; elle est difficilement comparable à celle d'un empire commercial. Aujourd'hui, les principaux secteurs économiques investis par les mourides sont le commerce et la finance. Demain, ils pourraient bien investir dans d'autres activités si celles-ci leur apparaissaient plus rentables. Leur adaptation à l'environnement économique et social est perpétuelle. Mais évoquer un empire commercial sous-entend une stratégie d'expansion prédéfinie concernant l'ensemble des mourides. Or, il n'en est rien. Les adaptations



entretien entre  
**Ottavia Schmidt  
di Friedberg**,  
anthropologue,  
université  
de Trieste,  
et **Reynald Blion**,  
chargé  
du programme  
Migrations-  
Coopération  
internationale,  
institut Panos,  
Paris

de la confrérie se lisent à la lumière de leur dimension religieuse et économique ; même si ce sont deux dimensions distinctes du mouridisme, elles interagissent l'une sur l'autre. Le mouridisme est une organisation sociale donnant à ses membres la possibilité de construire leur propre itinéraire.

Sur ce point, deux théories s'opposent. La première lie le religieux à l'économique. L'organisation de la confrérie aurait pour objectif le contrôle des activités économiques à des fins religieuses, la coercition des disciples à l'égard des maîtres (*cheikh*) rendant possible l'enrichissement de ces derniers par l'exploitation des premiers. Cette interprétation ne tient pas compte du fait que le *taalibé* est libre de rentrer ou de sortir du réseau mouride. La seconde théorie

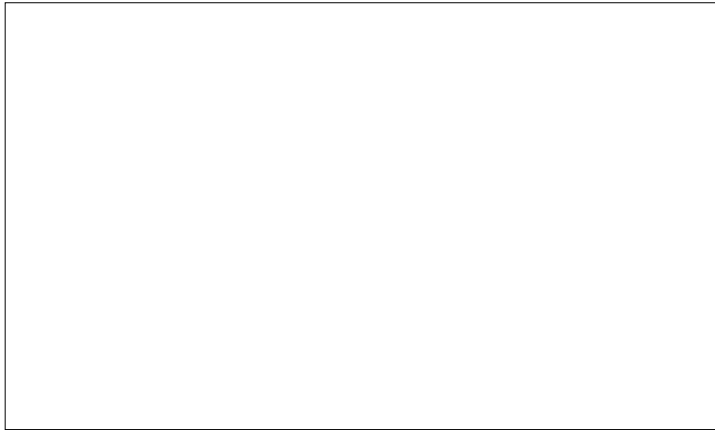
sépare le religieux de l'économique. Les deux univers se juxtaposent mais l'un n'est pas forcément soumis à l'autre. Au sein de la confrérie, appartenir à une *da'ira* et appartenir à un réseau commercial relève de deux logiques séparées.

Malgré cette opposition dans l'analyse, il n'en reste pas moins que le milieu culturel, le cadre idéologique de la confrérie sont les bases d'une organisation sociale pour laquelle le départ et l'expansion extérieure sont des valeurs centrales. Le mouridisme se structure alors autour d'un réseau international rendant possible l'accueil et l'insertion économique et sociale à l'étranger ; celle-ci dépend des conditions économiques du lieu d'arrivée, qui feront que tel réseau dans telle région

## LA CONFRÉRIE MOURIDE

Organisation soufie fondée par Cheikh Amadou Bamba à la fin du siècle dernier au Sénégal, la confrérie mouride se structure autour de relations verticales entre les marabouts (*cheikh*), maîtres spirituels et temporels, et leurs disciples (*taalibé*) avec pour principal précepte : "Travaille comme si tu ne devais pas mourir et prie comme si tu devais mourir demain." Si, à sa création, la confrérie a été un lieu de regroupement des paysans wolof et d'opposition au colonisateur, elle s'appuie dès le début du XX<sup>e</sup> siècle sur l'administration française pour asseoir son expansion économique. Organisant leurs *taalibé* en groupes de travail (*daara*), les marabouts mourides deviennent à la fois les premiers producteurs d'arachide du Sénégal et des courtiers politiques aguerris. Progressivement, la baisse de la fertilité des terres provoque un recentrage des activités économiques de la confrérie vers le commerce en zone urbaine. Après avoir investi les villes sénégalaises, surtout Dakar et le marché Sandaga, les mourides se constituent en véritable diaspora commerciale et réorganisent eux-mêmes leurs solidarités sur des bases urbaines, créant ainsi des *da'ira*. De Dakar à Hong Kong en passant par Djedda, Dubaï, Madrid, Paris, Bergame et New York, ils tissent des réseaux marchands internationaux reliant les métropoles. Autre ville, cette fois-ci fabriquée par la confrérie, qui y projette son éthique : Touba. Lieu de révélation de Cheikh Amadou Bamba, Touba est devenue la capitale des mourides, "l'antichambre du paradis", hébergeant la plus grande mosquée d'Afrique noire. Conservant son statut de village et soumise au pouvoir héréditaire du *khalife* général, Touba est aussi devenue la deuxième ville du Sénégal, accueillant aujourd'hui près de 300 000 habitants.

s'infiltrera plutôt dans la petite industrie locale que dans le commerce. Ainsi, en Italie, 60 % des Sénégalais en situation régulière sont ouvriers dans les entreprises industrielles du Nord. Au sein de ce groupe, d'après mes observations, plus des deux tiers sont mourides. Même s'il est ouvrier, un mouride sénégalais installé en Italie peut être partie prenante d'un réseau commercial par l'hébergement qu'il offrira à certains de ses compatriotes. De ce fait, il participe au réseau commercial et à son expansion.



La mosquée de Touba  
(Sénégal), haut lieu  
de la confrérie des mourides.  
© D.R.

Sur le plan religieux, s'il y a eu une première phase de multiplication des lieux de regroupement – les *da'ira* –, aujourd'hui, après leur professionnalisation, celles-ci entrent dans une phase de concentration. Les *da'ira* ont des compétences religieuses mais elles fournissent aussi aides et contacts ; elles sont un point important des réseaux mourides. L'attitude adoptée par les jeunes issus de l'immigration sénégalaise en Italie à l'égard des *da'ira* animées par leurs parents sera probablement un facteur d'évolution important pour la structuration de la confrérie. En effet, pour ces jeunes, les *da'ira* représentent le contact avec le pays d'origine de leurs parents ; leur adhésion ou non à ces lieux de regroupement va alors dépendre du niveau de relations qu'ils souhaitent maintenir avec le Sénégal. Toutefois, des *da'ira* fortement structurées existent, notamment à Bergame et à Brescia. Elles se sont informatisées pour mieux suivre leur fichier de cotisants. Dans cette région du Nord de l'Italie, les Sénégalais ont fait d'énormes efforts pour s'adapter au système industriel qui prévaut et qui a rebondi sur l'organisation et la structuration de la *da'ira*. Les *da'ira* se sont, en quelque sorte, "bergamisées" en se fondant sur des groupes de populations relativement stables parce que sédentaires et insérés professionnellement dans l'industrie.

*A contrario*, les *da'ira* faibles ont été créées dans des lieux d'instabilité économique et sociale ou qui rassemblaient des membres eux-mêmes mobiles. Pour analyser les adaptations de la confrérie, il est important de prendre en compte les facteurs d'évolution propres à l'immigration sénégalaise, en particulier mouride, et les facteurs externes liés à la société d'accueil. De même, pour l'individu, le choix du lieu de résidence et du secteur d'insertion professionnelle dépendra tout autant des logiques propres aux réseaux mourides que de facteurs extérieurs liés aux caractéristiques de la localité d'accueil. Les opportunités économiques potentielles pourront jouer un rôle déterminant et en fonction de celles-ci, les mourides vont s'adapter ; non pas se reconvertir, mais s'adapter. Les opportunités individuelles et les conditions politiques et économiques du tissu local dans lequel les mourides vont s'installer influenceront leur capacité d'organisation et de structuration et, incidemment, la reproduction du système confrérique mouride dans de nouveaux espaces. Et il n'en va pas différemment pour Marseille.

**R. B. : Les mourides sont installés dans des espaces nationaux où les politiques d'immigration sont radicalement différentes et entre lesquels les attitudes des autorités publiques sont très divergentes. En s'installant à Marseille, Milan, Abidjan ou New York, les mourides ne s'exposent pas au même degré de contrôle de leur activité et n'ont pas la même liberté de circulation et d'installation sur les territoires. Cette différenciation dans les politiques nationales d'immigration n'a-t-elle pas eu, au cours des dix dernières années, un impact sur l'expansion de leurs activités économiques ? N'a-t-elle pas créé des dysfonctionnements au sein même de la confrérie ? Par exemple, ne pouvant pas entrer et sortir aussi librement du territoire français, les mourides ont-ils eu tendance à s'y installer et à développer des formes d'activités plus sédentaires ? Qu'en est-il de ceux qui se sont installés en Italie ? Enfin, n'y a-t-il pas un risque de voir exploser la cohésion globale de la confrérie du fait même de ces contraintes extérieures, pour aboutir à une séparation en deux, voire en plusieurs groupes, certains optant pour une forme de sédentarisation et d'autres poursuivant leur va-et-vient entre le Sénégal et le reste du monde ?**

**O. S. :** Parce qu'elle s'adapte perpétuellement, la confrérie mouride joue des différences entre pays d'installation. Plus que des dysfonctionnements, ces différences produisent des adaptations parfois

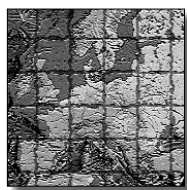


complémentaires, parfois concurrentes. Mais la sédentarisation de certains mourides est l'évolution majeure à retenir. Cette sédentarisation est nécessaire et inévitable pour permettre la circulation des autres : les personnes sédentarisées vont devenir les nœuds du réseau. Et il n'y a pas forcément d'opposition entre sédentaires et mobiles, entre commerçants et ouvriers ; ce sont différentes facettes d'un même processus d'adaptation. La sédentarisation en Italie s'explique d'une part par le choix des individus qui aspirent à abandonner le statut d'irrégulier, souvent synonyme de précarité exacerbée, et, d'autre part, par la pression exercée par la société italienne incitant l'individu à s'insérer dans un travail régulier. Cette stabilité résidentielle va de pair avec des formes de travail plus stables, en usine ou bien dans le commerce légal.

Toutefois, d'autres jeunes migrants en situation illégale vont continuer d'arriver en Italie. L'entrée, pour certains d'entre eux, dans des activités illicites va les conduire à s'écarter du système mouride et à créer de nouveaux réseaux. Le discours officiel de la confrérie combat les trafics illicites ; en revanche, il n'exclut pas les commerçants en situation illégale, sans se préoccuper de la confusion entre les deux statuts. Installation durable et légale pour les uns, situation illégale et précaire pour d'autres, et enfin activité illicite pour quelques autres constitue une première évolution du profil de l'immigration mouride en Italie.

D'autres éléments, comme l'éloignement du disciple de son maître, le constant réajustement des réseaux commerciaux et le contact permanent avec d'autres modes d'organisation sociale peuvent poser la question du devenir de l'allégeance du disciple à l'égard du maître, et donc affaiblir la structuration de la confrérie. De même, si un jeune est né en Italie, qu'il y travaille et qu'il y vit, même s'il est mouride, pourquoi devrait-il payer sa cotisation à la *da'ira* ? Que représente ce système pour lui alors que, bien souvent, il comprend difficilement la langue wolof ? Avec les nouvelles générations, la relation avec les marabouts et l'avenir du système maraboutique sont en cause car ces évolutions interfèrent avec l'allégeance spirituelle qui, pour se maintenir, devra oublier l'ethno-religieux et se réserver aux seuls domaines religieux et spirituel. Même si le dynamisme reste, aujourd'hui, du côté des associations religieuses plutôt que laïques, c'est toutefois au sein de la sphère religieuse que les dysfonctionnements les plus importants apparaissent. Et qu'en sera-t-il demain, d'autant plus que les projets économiques changent perpétuellement en fonction de l'environnement socio-économique et politique local ?

**R. B. :** La cohésion du groupe, le fonctionnement de la confrérie et donc son expansion économique dépendront effectivement de l'attitude adoptée par les jeunes générations. Dans cet esprit, et pour les plus jeunes, la fermeture des frontières en Europe n'a-t-elle pas réduit les opportunités d'ascension sociale en les obligeant à rester sur le territoire sénégalais et en les cloisonnant dans des activités économiques moins rémunératrices que celles précédemment développées par leurs aînés, dont l'horizon était le monde ? Quelles sont les conséquences de cette nouvelle donne sur la confrérie et son expansion ? Comme vous le rappelez, les politiques publiques en matière d'immigration en Italie ont eu pour effet l'installation durable des mourides dans de nouveaux espaces et de nouvelles activités. Cet enracinement dans les sociétés d'accueil s'est-il traduit par une dispersion, une dissolution du groupe dans d'autres groupes et d'autres réseaux, ou bien a-t-il permis, *in fine*, le maintien de la cohésion de la communauté en France ou en Italie ?



*Des frustrations s'expriment  
chez les jeunes :*

*il est difficile d'en prédire l'impact  
sur la confrérie, sur son organisation  
et donc sur le pouvoir  
des marabouts.*



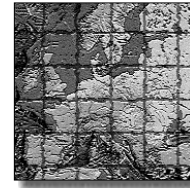
**O. S. :** Si la fermeture des frontières a ralenti l'arrivée des jeunes, elle ne l'a pas empêchée. Il existe bien une opposition entre jeunes et moins jeunes qui, en premier lieu, est interne à la confrérie. Un premier mouvement de contestation a vu le jour parmi les étudiants mourides qui ont remis en cause le système de transmission du statut de marabout. Chez les mourides, la tradition veut que la transmission se fasse par la filiation. Or, pour beaucoup, être marabout suppose une spiritualité forte et la filiation, si elle peut être une condition pour devenir marabout, ne doit pas être la seule. L'engagement spirituel doit aussi être pris en compte. Parmi ces étudiants, beaucoup ont appris l'arabe et étudié le Coran. Ce double apprentissage leur a permis d'obtenir une reconnaissance accrue de la confrérie mouride par le monde musulman. Profitant du pouvoir né de cette reconnaissance et de leurs connaissances linguistiques et théologiques, ces étudiants ont contesté l'allégeance systématique à tout *cheikh* nommé du seul fait de sa filiation. Pour limiter ce pouvoir et l'opposition à la hiérarchie, la réponse de la confrérie a été l'exclusion de certains membres issus de ce mouvement de contestation.

D'autres facteurs de déstabilisation de la hiérarchie sont aussi perceptibles. Ainsi, par leur insertion dans de nouvelles activités éco-

nomiques à l'étranger et ce tout en continuant à dépendre d'un *cheikh*, des disciples sont devenus économiquement très puissants. Certains possèdent de véritables empires commerciaux et constituent une forme d'aristocratie au sein de la confrérie, dont la puissance se fonde sur leur surface financière. Aujourd'hui, ces hommes occupent une place importante dans les processus de décision de la confrérie. Si officiellement les marabouts restent les maîtres, les décisions sont parfois élaborées dans d'autres séraïls et certains marabouts doivent alors composer avec les exigences de cette élite économique.

Cette nouvelle réalité risque de se traduire par une diminution du pouvoir des marabouts sans pour autant que l'on puisse imaginer, aujourd'hui, ses conséquences à terme sur la confrérie et son organisation. En effet, les marabouts marchandent constamment leur appui à l'État, de manière à maintenir leur pouvoir. Les marabouts, au Sénégal, sont des représentants de la société civile avec lesquels l'État entretient des relations singulières ; ils peuvent être les garants de la paix sociale mais ce sont aussi des intermédiaires dans l'expression des revendications populaires. Leur énorme potentiel de mobilisation, par le biais de leurs disciples, compte pour la société et le pouvoir sénégalais. L'État pourrait envisager de leur donner des compensations, en cas de contestation de leur pouvoir au sein de la confrérie, pour éviter que ce potentiel de mobilisation ne se retourne contre lui, mais surtout pour maintenir en place les médiateurs indispensables que sont pour lui les marabouts mourides. L'État sénégalais voudrait bien se passer des marabouts mais n'y parvient pas. Il se retrouve donc dans l'obligation d'apporter des compensations à la confrérie pour conserver en retour son appui, notamment en contribuant au soutien des marabouts mourides déjà en place.

Enfin, des frustrations s'expriment chez les jeunes, qui ne parviennent pas à partir, ou bien chez des individus qui, tout en étant partis, échouent dans leurs divers projets économiques. Il est difficile de prédire l'impact de ces frustrations sur la confrérie, sur son organisation et donc sur le pouvoir des marabouts. L'argent n'est pas la raison première des relations entre les marabouts et leurs disciples. La solidarité au sein de la confrérie mouride est régulée et formelle ; elle oblige à se soumettre à des règles, à se conformer à certains comportements si chacun veut pouvoir en bénéficier. Ainsi, le marabout redistribue auprès de ses disciples une partie de ses richesses, ce qui



*Marseille a peut-être été un lieu  
important pour le commerce mouride,  
mais jamais le plus important.*

*Les mourides ont utilisé  
Marseille parce qu'elle était  
une place marchande.*



lui permet d'exercer son contrôle et, *in fine*, de conserver son pouvoir social. L'analyse de l'évolution de la confrérie doit tenir compte des ressources dont disposent les marabouts pour défendre leur position et leur pouvoir.

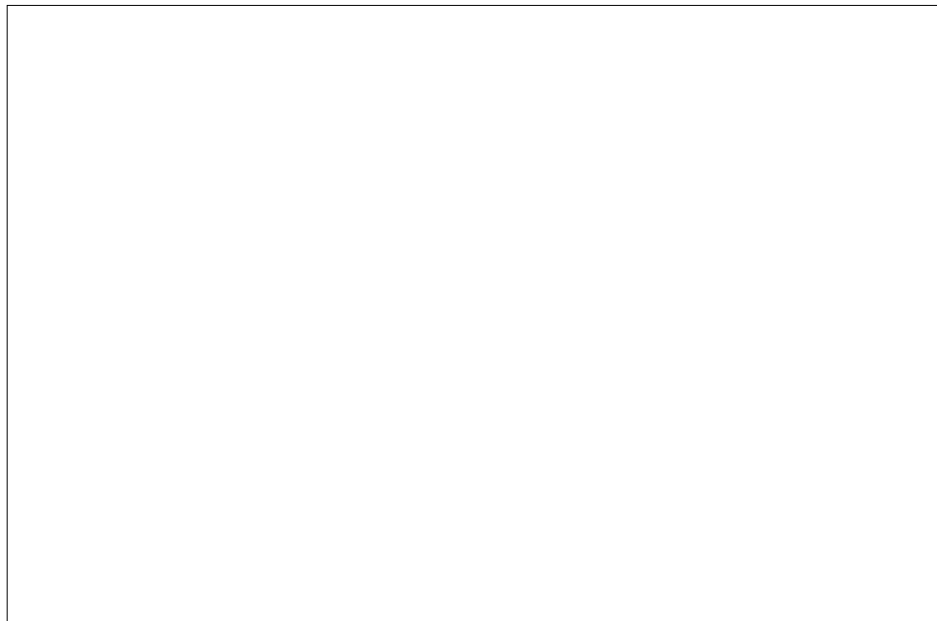
**R. B. : Il s'agit là des facteurs internes à la confrérie qui peuvent contribuer à comprendre son évolution récente. Mais qu'en est-il des influences extérieures ? À New York, les mourides ont été relativement ouverts, tissant des liens avec d'autres communautés musulmanes ou afro-américaines, contrairement à ceux qui étaient installés à Marseille, où la communauté semblait plus fermée. Mais ces attitudes sont aussi à mettre en relief avec les logiques économiques en œuvre au sein des communautés mourides. Des alliances se sont nouées entre les communautés noires africaines et d'autres communautés immigrées à Marseille, et des mixités se sont créées entre communautés pour essaimer leurs activités ou bien pour protéger leurs intérêts. Qu'en est-il pour les membres de la confrérie habitant en Italie ? Quelle attitude ont-ils adopté dans un pays souvent perçu à mi-chemin entre les États-Unis et la France, en termes d'ouverture et de tolérance à l'égard des étrangers, tout au moins pour ce qui concerne les populations originaires d'Afrique de l'Ouest ?**

**O. S. :** Premièrement, la couleur de la peau compte beaucoup dans les systèmes de solidarité mis en place aux États-Unis. Il n'est donc pas étonnant que les mourides se soient rapprochés ou se soient fait approcher par d'autres groupes noirs. Deuxièmement, le mouridisme aux États-Unis semble avoir atteint son apogée. Cette évolution, rapidement décrite, est similaire à celle qui a été observée par le passé en région parisienne, où les mourides avaient réussi à créer des *da'ira* ouvertes à d'autres groupes constitués de convertis d'origine réunionnaise, malgache ou encore guadeloupéenne. Les marabouts ont retiré leur légitimité à ces *da'ira* car, d'une part, elles étaient l'expression d'une version intellectualisante du mouridisme, et, d'autre part, elles pouvaient signifier une remise en cause de leur pouvoir. En effet, un individu membre de la confrérie mais étranger à la société wolof ou, plus largement, à la culture sénégalaise, représente un risque de déstabilisation et de critique. Il n'est pas tenu de se conformer à l'ensemble des prescriptions et notamment au respect intergénérationnel sur lequel repose, pour partie, le charisme du chef au sein de la confrérie. Il peut ne pas se comporter en cadet et remettre en cause les décisions prises par les aînés.





L'autre problème du mouridisme est la langue de communication, qui reste le wolof, y compris à l'étranger, ce qui constitue indéniablement un frein important à l'intégration dans le groupe. Malgré la faible ouverture de la confrérie, les mourides sont bien implantés en Italie. Pour la population italienne, les Sénégalais font partie des groupes d'immigrés les mieux acceptés même si, paradoxalement, ils en sont peut-être les plus éloignés. Le discours officiel de la confrérie et des *da'ira* en Italie est à l'ouverture. Toutefois, on peut légitimement s'interroger sur la réalité de cette volonté, compte tenu des blocages internes à la communauté.



**R. B. :** Finalement, pour revenir à Marseille, cette ville peut-elle encore représenter un point d'expansion pour la confrérie mouride, ou est-elle devenue un lieu comme un autre dans leur maillage commercial planétaire ? L'ouverture au monde et notamment au Sud que lui confère sa situation géographique et que lui ont donné les différentes communautés qui s'y sont installées est-elle toujours d'actualité pour les mourides ? Peuvent-ils encore utiliser cette place comme point de passage de leur commerce ?

**O. S. :** Marseille a peut-être été un lieu important pour le commerce mouride mais elle n'a jamais été le plus important. Ce commerce n'est pas seulement polycéphale, il est aussi polycentrique.

Camelot dans les rues  
de New York.  
© Alain Diouf

Les mourides ont utilisé Marseille parce qu'elle était une place marchande. Les stratégies économiques sont essentiellement conjoncturelles et dépendent des conditions économiques, politiques et sociales de la région dans laquelle les mourides s'installent. À Naples par exemple, les Sénégalais sont insérés dans le système économique illégal de la région car ils sont quasi obligés de rentrer dans ce système s'ils veulent pouvoir exercer leurs activités commerciales. Ils le font aussi parce que ce système est, pour le moment, le plus efficace économiquement dans cette région. On assistera à l'émergence de centres économiques et/ou religieux importants pour la confrérie mouride en Italie mais il est encore trop tôt pour dire lesquels. Ils seront le résultat du hasard de l'installation, des opportunités créées par les conditions économiques, et des dynamiques locales d'intégration des populations étrangères. À Milan, les logiques propres de la ville ont fait se fondre dans l'espace les Sénégalais qui s'y sont installés. Dans d'autres villes en Italie, comparables à Milan en termes de stabilité économique, les Sénégalais sont plus visibles et mieux structurés ; ces lieux sont en passe de devenir des lieux importants de regroupement religieux. L'évolution de la présence mouride à Marseille dépendra aussi des logiques propres de la ville, même si cette dernière, quoiqu'il adienne, restera un lieu-mémoire pour l'immigration sénégalaise en général, et non mouride en particulier. ★



.....  
**Victoria Ebin et Rose Lake**, "Camelots à New York :  
les pionniers de l'immigration sénégalaise"  
Dossier *Migrants d'Afrique de l'Ouest*, n° 1160, décembre 1992

**Sylviane Diouf-Kamara**, "Les Africains,  
des 'battants' et des intellectuels"  
Dossier *Aperçus américains*, n° 1149, décembre 1991

**Moustapha Diop**, "L'émigration murid en Europe"  
**Victoria Ebin**, "Commerçants et missionnaires :  
une confrérie musulmane sénégalaise à New York"  
Dossier *Les Africains noirs en France*,  
*II. La vie culturelle.*  
n° 1132, mai 1990